



Mairie : 03.22.51.59.72
Mairie-de-bourdon@wanadoo.fr

**CONVENTION DE LOCATION
DE LA SALLE MULTI-ACTIVITES
DE BOURDON**

N° – 2016

**Noms et numéros de
téléphone des personnes à
joindre en cas de problème :**

Nom et Prénom de l'utilisateur :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Objet de la réservation :

Date souhaitée :

Buvette : oui non (rayé la mention inutile)

Tarifs et charges suite à la délibération du conseil municipal en date du : 8 Avril 2016

Désignation	Extérieur	Habitants et Associations de Bourdon
Caution unique pour toute location	750 €	750 €
Un jour de la semaine : Une journée le week-end :	200 € 250 €	100 € 150€
Le week-end	450 €	200 €
Vaisselle par tranche de 40 couverts Le matériel manquant ou cassé sera facturé au tarif neuf en vigueur.	40 €	25 €
Vaisselle 80 couverts Le matériel manquant ou cassé sera facturé au tarif neuf en vigueur	80 €	50 €
Vaisselle 120 couverts Le matériel manquant ou cassé sera facturé au tarif neuf en vigueur	120 €	75 €

Forfait si insuffisance de nettoyage	100 €	100 €
--------------------------------------	-------	-------

1 / 2

1	Caution versée :	
2	Montant de la location :	
3	Acompte (50 % du tarif de location) :	
4	Montant pour la vaisselle louée :	
5	Dégradation / Matériels à remplacer :	
6	Pénalités pour nettoyage non effectué :	
7	TOTAL =	

Remarques éventuelles :

L'utilisateur déclare avoir pris connaissance du règlement de la salle multi-activités de Bourdon.

Les chèques sont à établir à l'ordre du :

- TRESOR PUBLIC
Trésorerie de Picquigny - 42 Rue Jean Choquet - 80310 PIQUIGNY

Fait à BOURDON, Le

L'Utilisateur

M. Le Représentant de la Mairie

SPECIMEN